

Procès-verbal du Comité d'accompagnement pour l'aéroport de Liège du 22 septembre 2021

Présents :

Invités :

- Monsieur **Mathieu BOGAERT** (bureau d'études STRATEC)
- Monsieur **Simon CHEVALIER** (bureau d'études STRATEC)
- Monsieur **Didier CASTAGNE** (SPW Mobilité et Infrastructures)
- Monsieur **Frédéric MASSON**, responsable des zones d'activités économiques de Liège à la SOWAER

Membres :

- Monsieur **Denis LEMERCINIER**, représentant du Ministre Jean-Luc CRUCKE
- Monsieur **Christian DELCOURT**, représentant de Liege Airport
- Monsieur **Thibaut de VILLENFAGNE**, représentant suppléant de la SOWAER
- Monsieur **Thibaud SMOLDERS**, représentant effectif de la commune d'Awans
- Monsieur **Etienne CARTUYVELS**, représentant effectif de la commune de Faimés
- Monsieur **Henri CHRISTOPHE**, représentant effectif de la commune de Fexhe-le-Haut-Clocher
- Monsieur **Salvatore FALCONE**, représentant effectif de la commune de Grâce-Hollogne
- Madame **Bojana VISIC**, représentante effective de la commune d'Herstal
- Monsieur **Vincent LESAGE**, représentant effectif de la commune de Liège
- Monsieur **Joseph SIMONE**, représentant effectif de la commune d'Oupeye
- Monsieur **Francis DEJON**, représentant effectif de la commune de Saint-Georges-sur-Meuse
- Monsieur **Hubert JONET**, représentant effectif de la commune de Verlaine
- Monsieur **Jean-François RAVONE**, représentant effectif de la commune de Villers-le-Bouillet
- Madame **Gisèle MAGNO**, secrétaire du Comité, SOWAER-Environnement Liège

Membres invités :

- Madame **Virginie DEFRANG-FIRKET**, représentante effective de la commune de Neupré
- Madame **Laura IKER**, représentante effective de la commune d'Esneux

Excusés :

- Madame **Géraldine DESILLE**, représentante effective du Ministre Jean-Luc CRUCKE
- Monsieur **Frédéric JACQUET**, représentant effectif de Liege Airport
- Monsieur **Nicolas THISQUEN**, représentant effectif de la SOWAER
- Monsieur **Jean-Michel JAVAUX**, représentant effectif de la commune d'Amay
- Monsieur **Grégory PHILIPPIN**, représentant effectif de la commune d'Ans
- Madame **Valérie HIANCE**, représentante effective de la commune de Bassenge
- Monsieur **Johan ANCIA**, président et représentant effectif de la commune d'Engis
- Madame **Isabelle SIMONIS**, représentante effective de la commune de Flémalle
- Madame **Sophie THEMONT**, représentante suppléante de la commune de Flémalle
- Madame **Christine SERVAES**, représentante effective de la commune de Juprelle

- Monsieur **Philippe MORDANT**, vice-président et représentant effectif de la commune de Donceel

Début de la réunion : 14h10.

La réunion a lieu en présentiel excepté pour Monsieur RAVONE qui y assiste en visioconférence.

Le président ainsi que le vice-président du comité étant excusés, Monsieur JONET assure la présidence du comité.

Monsieur JONET accueille au sein du comité deux nouvelles communes :

- La commune d'Esneux représentée par Madame IKER,
- La commune de Neupré représentée par Madame DEFRANG.

Pour rappel, en date du 8 octobre 2020, le Gouvernement wallon a décidé d'élargir le comité à toutes les communes wallonnes survolées à moins de 5.000 pieds si elles en font la demande. Les communes d'Esneux et Neupré se sont manifestées dans ce cadre et, avec l'accord du Ministre des Aéroports, seront désormais invitées à participer aux réunions du comité.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2021

Le procès-verbal du 11 juin 2021 est approuvé à l'unanimité par le Comité.

2. Projet de communiqué de presse

Monsieur JONET fait la lecture du projet de communiqué de presse.

Monsieur CHRISTOPHE considère que les réunions n'ont pas lieu trimestriellement mais 2 à 3 fois par an tout au plus. L'écologie doit être davantage prise en compte afin de préserver les générations futures. Par ailleurs, depuis la mise en place du comité, il constate que rien n'a changé pour la commune de Fexhe. L'état des routes continue à se dégrader à la suite du passage des camions. Le ministre HENRY ne souhaite pas mettre en œuvre la liaison Crisnée et préconise que la commune bloque l'accès aux camions. Néanmoins il considère que le comité est un relais extraordinaire entre les riverains et l'aéroport.

Monsieur JONET a connu les anciens comités qui étaient moins constructifs que celui mis sur pied depuis 2020. Il rejoint Monsieur CRISTOPHE sur le fait que le plan mobilité est d'une importance capitale. C'est la raison pour laquelle le prochain point mis à l'ordre du jour concerne la présentation de l'étude sur la mobilité qui est en cours. Par ailleurs, suite à la demande du comité de juin 2021, un courrier a été adressé au Ministre HENRY le 6 septembre dernier (*joint en annexe*) afin d'attirer son attention sur la mise en place d'un plan mobilité ambitieux autour de l'aéroport.

Le projet de communiqué de presse est approuvé à l'unanimité par le Comité.

3. Etude globale de mobilité liée aux activités de la zone aéroportuaire de Liège

Le président donne la parole à Monsieur BOGAERT et Monsieur CHEVALIER du bureau STRATEC pour présenter l'étude globale de mobilité liée aux activités de la zone aéroportuaire de Liège

(présentation jointe en annexe). Cette étude a été commandée par le Service Public de Wallonie (SPW).

Monsieur BOGAERT est intéressé de connaître le point de vue des communes avoisinantes l'aéroport. Il propose à Monsieur CHRISTOPHE de le rencontrer dans le cadre de l'étude. La même proposition est faite aux autres communes intéressées.

Questions et remarques relatives à ce point :

- Monsieur CARTUYVELS et Monsieur JONET signalent que de nombreux camions arrivent sur les nationales et dégradent les routes et les immeubles.

Monsieur DELCOURT souhaite attirer l'attention du bureau d'études sur le fait que l'étude d'incidences sur l'environnement, qui intègre le master plan de Liege Airport, est en cours de finalisation. Il ressort notamment de cette étude que ce sont plutôt les voitures arrivant en zone Sud de l'aéroport qui risquent de poser des problèmes de saturation du réseau d'ici 20230 et non les poids lourds. Il serait intéressant de challenger ces résultats avec l'étude menée par le bureau STRATEC.

Monsieur BOGAERT informe qu'ils ont déjà rencontré le bureau ARIES, en charge de l'étude d'incidences, dans ce cadre de leur étude.

- Monsieur de VILLENFAGNE rappelle que le comité s'est déjà prononcé pour une solution par rapport au trafic de fuite des poids lourds. Il recommande la mise en œuvre de la liaison E40 vers Crisnée qui longerait la ligne TGV et qui est inscrite au plan de secteur depuis 2003. Le courrier adressé au Ministre HENRY, dont question ci-dessus, remettait également l'accent sur la nécessité de réaliser sur cette liaison. Il souhaiterait savoir si ce point est étudié dans le cadre de l'étude menée par STRATEC.

Monsieur BOGAERT confirme que cette liaison est reprise dans l'étude comme une solution identifiée et attestée.

- Monsieur DEJON souhaiterait savoir si l'impact du télétravail est pris en compte par l'étude.

Monsieur CHEVALIER confirme que c'est le cas. Cependant, ce paramètre est à manipuler avec prudence car il est difficile de présager de l'impact de la crise sanitaire sur le télétravail à moyen et long terme. Monsieur BOGAERT ajoute que, parmi les scénarios à étudier, l'un d'eux prendra en considération l'accroissement du télétravail.

- Monsieur CHRISTOPHE souhaite savoir pourquoi on ne rencontre pas le Ministre HENRY.

Monsieur de VILLENFAGNE précise que la SOWAER n'intervient pas dans le débat politique. Toutefois, la SOWAER envisagera certainement la réintroduction du projet de liaison vers l'E40 dans le cadre du nouvel appel à projet relatif aux fonds FEDER.

Monsieur LEMERCINIER rappelle que le Ministre CRUCKE est également attentif à ce dossier et l'a appuyé auprès du Ministre HENRY qui est compétent en la matière.

- Monsieur SMOLDERS souhaiterait savoir de quel côté la liaison E40 vers Crisnée longe le TGV.

Monsieur CHRISTOPHE précise qu'il s'agit du côté FOOZ-AWANS.

Monsieur SMOLDERS s'en étonne car Monsieur ANCIA lui avait dit que c'était du côté de Fexhe après avoir pris ses renseignements auprès de la SOWAER.

Monsieur JONET propose qu'un courrier soit envoyé aux Ministres CRUCKE et HENRY afin de solliciter une rencontre avec le comité sur le point de la mobilité. Madame MAGNO se chargera de la rédaction et de l'envoi de ce courrier.

4. Divers

- Les statistiques relatives aux plaintes "bruit" des riverains sur le premier semestre 2021

Les documents (*joints en annexe*) ont été transmis aux membres du comité par mail du 15 septembre 2021.

Questions et remarques relatives à ce point :

- Madame DEFRANG demande si ces statistiques sont transmises régulièrement et quelles sont les conclusions que l'on peut en tirer. Elle souhaite également savoir la raison pour laquelle il y a eu une augmentation des plaintes en juin 2021.

Madame MAGNO précise qu'elles sont transmises à chaque comité. Les conclusions se trouvent sur la dernière page du rapport. En synthèse, la majorité des plaintes concernent des riverains qui sont situés en dehors du PDLT et des décollages en sens normal. Enfin, ce sont les gros porteurs qui dérangent le plus des riverains. Le nombre important de plaintes enregistrées au mois de juin provient du nombre de plaintes reçues de la commune de Neupré, à savoir environ 50 plaintes.

- Madame DEFRANG souhaite savoir si des solutions sont mises en place concernant les gros porteurs.

Madame MAGNO explique le Ministre de tutelle a mis sur pied un groupe de travail afin d'évaluer des pistes concrètes qui permettent de diminuer les nuisances sonores. Les avions de type « gros porteur » font partie des points à étudier.

- Monsieur LESAGE souhaite savoir qui compose le groupe de travail.

Monsieur FALCONE souhaite savoir pour quand on pourra connaître les recommandations de ce groupe de travail et si le comité en sera informé.

Monsieur LEMERCINEIR informe que le groupe de travail est composé du Service Public de Wallonie (SPW), des sociétés gestionnaires des aéroports wallons (LA et BSCA), de SKEYES (organisme public chargé de la navigation aérienne), de la SOWAER, de l'ACNAW et du Cabinet du Ministre de tutelle. Les résultats sont attendus pour début novembre.

- Monsieur CARTUYVELS souhaite savoir comment les riverains peuvent bénéficier d'un sonomètre.

Madame MAGNO explique qu'il y a deux cas de figure.



Le premier concerne des riverains qui sont situés dans le PDLT : les riverains doivent contacter la SOWAER (0800/25 747) afin de voir s'ils sont dans les conditions pour bénéficier de la pose d'un sonomètre gratuit.

Le second concerne les riverains qui sont situés en dehors du PDLT. En date du 8 octobre 2020, le Gouvernement wallon a marqué son accord sur plusieurs mesures complémentaires en vue de répondre aux attentes des riverains. Parmi celles-ci figure la possibilité pour les communes wallonnes situées en dehors du PDLT de bénéficier de mesures sonores ponctuelles (via la pose d'un sonomètre) afin d'objectiver les nuisances sonores perçues. Un cadre quant à l'application de cette mesure est en cours d'élaboration.

- Monsieur JONET rappelle que, lors de la rencontre avec CAINIAO, il était convenu que nous leur transmettions les questions que les membres du comité se posent quant à « l'arrivée d'Alibaba ». Monsieur JONET invite les membres à transmettre leurs questions à Madame MAGNO.

Madame MAGNO précise qu'elle va envoyer un mail aux membres du comité afin de les inviter à lui transmettre les questions à communiquer à CAINIAO.

Fin de la réunion : 15h30.

A l'issue de la réunion, une visite des installations de l'aéroport de Liège et des zones d'activités économiques est organisée à l'initiative de LIEGE AIRPORT et de la SOWAER.



Etude globale de mobilité liée aux activités de la zone aéroportuaire de Liège

Réunion du Comité d'accompagnement

22 septembre 2021



Sommaire

SOMMAIRE

1. Enjeux et objectif de l'étude
2. Description du projet d'aménagement
3. Méthodologie
4. Premiers résultats : état des lieux / diagnostic
5. Séance de questions

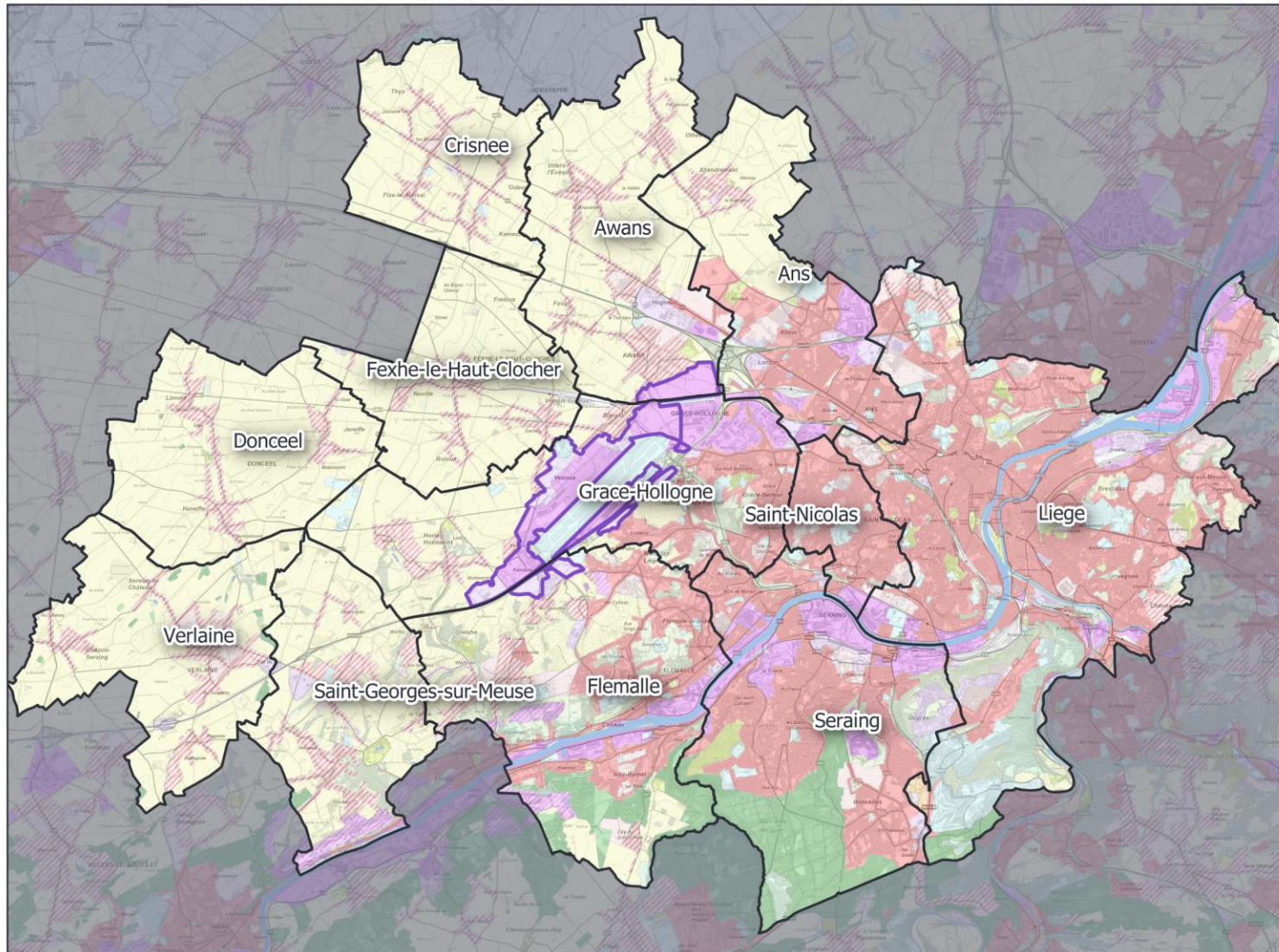


1. Enjeux et objectif de l'étude



ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- La zone aéroportuaire de Liège poursuit ses **développements** avec un mélange **d'activités de logistique et de bureaux**.
- Ces développements génèreront d'importants **flux** de poids-lourds (marchandises) et de véhicules légers (personnes).
- Les **enjeux** en matière de mobilité sont évidents:
 - Garantir **l'accessibilité** et la **qualité d'accueil** des sites autour de l'aéroport pour tous les usagers = éviter des épisodes de congestion ;
 - Limiter les incidences négatives des développements sur la mobilité à l'échelle de la métropole.
- **Objectifs** de l'étude : **identifier et évaluer des mesures (nouvelles infrastructures et/ou stratégies)** – pour tous les modes et moyens de déplacement (route, transport collectif, modes doux, transport ferroviaire) – qui permettraient:
 - ...de manière générale, de **réduire l'empreinte carbone** en contribuant à la réalisation des **objectifs de la vision FAST 2030** du Gouvernement wallon (transfert modal) ;
 - ...de **maîtriser au maximum les incidences** des développements planifiés sur la mobilité, **à l'échelle de la zone aéroportuaire et d'une zone pluri-communale plus vaste** ;
 - ...concernant le transport de marchandises, d'éviter l'asphyxie des réseaux et de réduire l'empreinte carbone ;
 - ...concernant le transport de personnes, de réduire la part de la voiture individuelle par le renforcement du transport collectif et le maillage des cheminements cyclables.

PÉRIMÈTRES D'ÉTUDE



Légende

-  Périumètre pluri-communal
-  Zones d'activité en développement

Zones d'affectation au plan de secteur

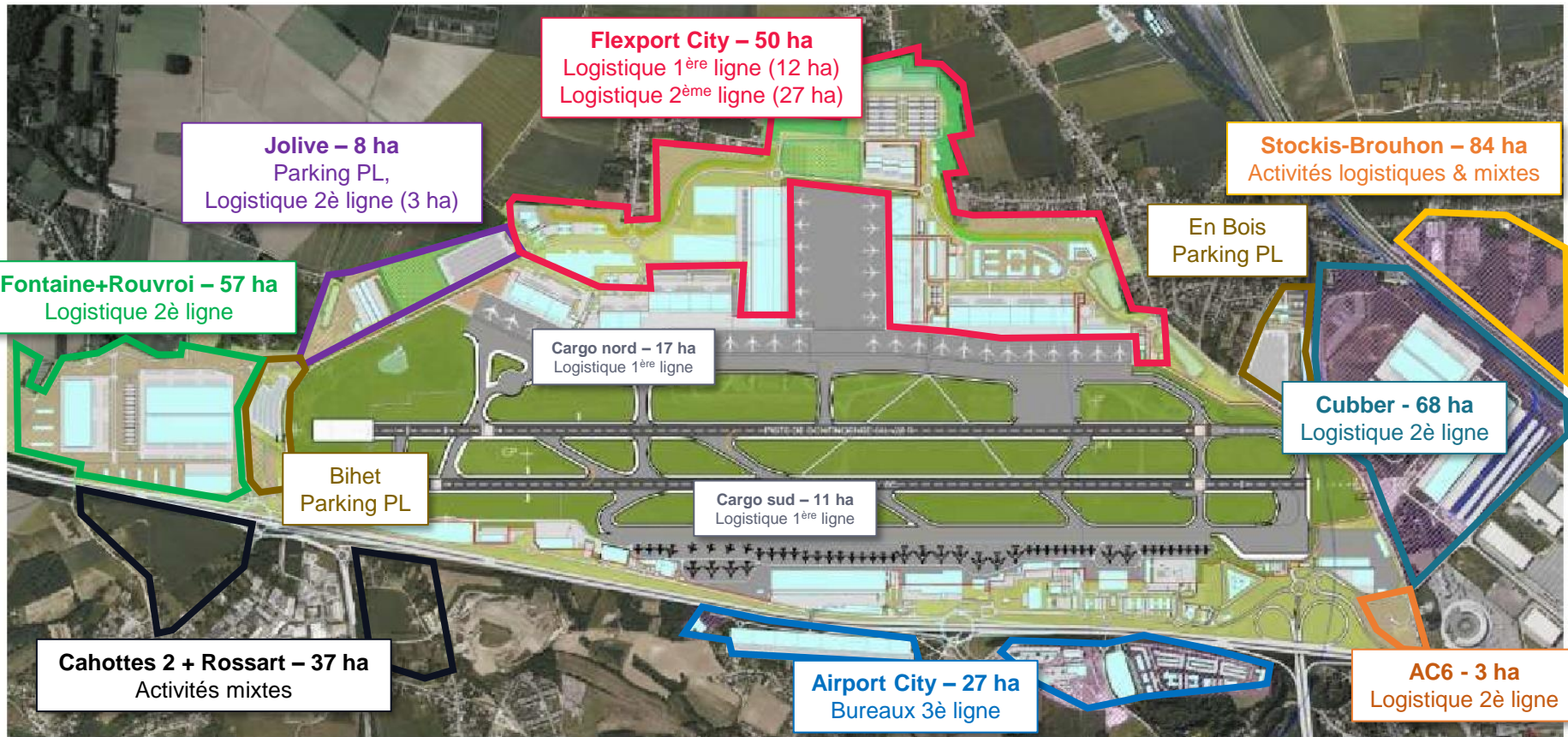
-  Zone d'affectation "zone d'habitat individuel"
-  Zone d'affectation "zone d'habitat collectif"
-  Zone d'affectation "zone d'habitat collectif"
-  Zone d'affectation "zone d'habitat collectif"
-  Zone d'affectation "zone d'habitat collectif"
-  Zone d'affectation "zone d'habitat collectif"
-  Zone d'affectation "zone d'habitat collectif"
-  Zone d'affectation "zone d'habitat collectif"
-  Zone d'affectation "zone d'habitat collectif"
-  Zone d'affectation "zone d'habitat collectif"
-  Zone d'affectation "zone d'habitat collectif"
-  Zone d'affectation "zone d'habitat collectif"
-  Zone d'affectation "zone d'habitat collectif"





2. Description du projet d'aménagement

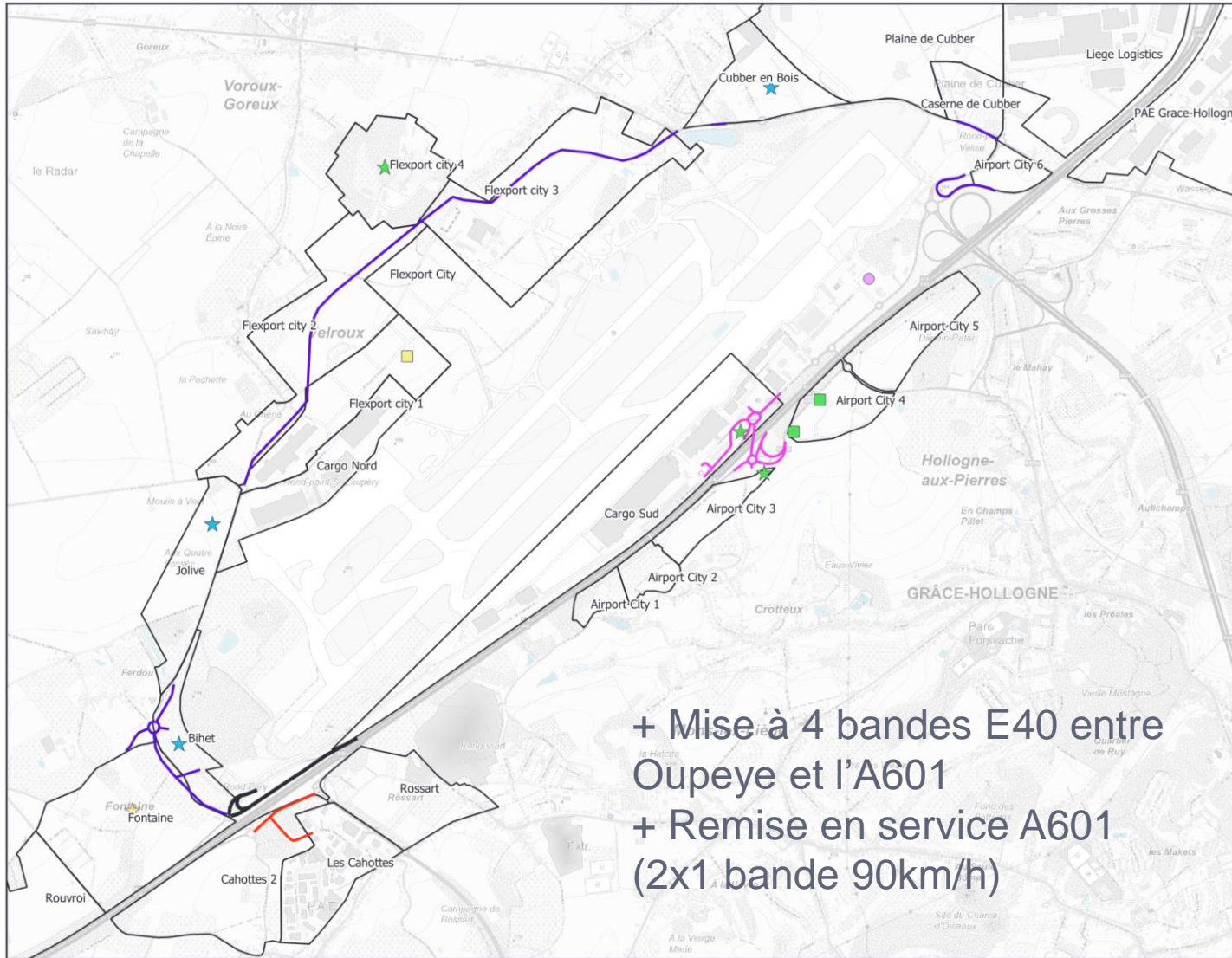
PROJET D'AMÉNAGEMENT : MASTERPLAN



591 millions d'euros d'investissements globaux



AMÉNAGEMENTS ROUTIERS INTÉGRÉS



Légende

Projets routiers

- Réaménagement de l'échangeur n°4 de l'E42: réalisé
- Réaménagement de l'échangeur n°4 de l'E42: en cours
- Réaménagement de l'échangeur n°3 de l'E42: en cours
- Bouclage nord: en cours

ZAE

Parkings

- VL En construction
- VL/PL En construction
- ★ VL en Projet
- ★ VL/PL en Projet
- ★ PL en Projet
- Reserve

CartoWeb-GREY (IGN)

+ Mise à 4 bandes E40 entre Oupeye et l'A601
+ Remise en service A601 (2x1 bande 90km/h)





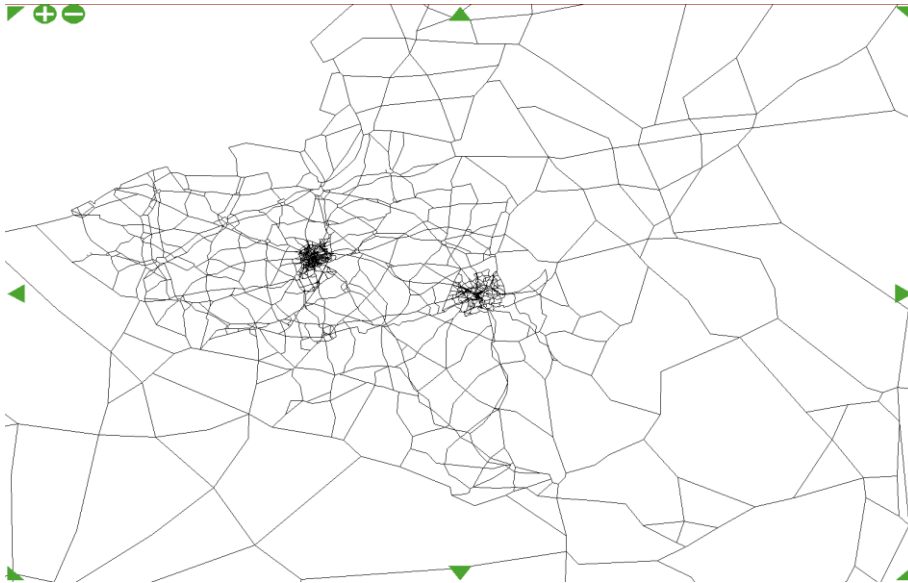
3. Méthodologie

MODÈLE ROUTIER : CALAGE SUR LA SITUATION EXISTANTE

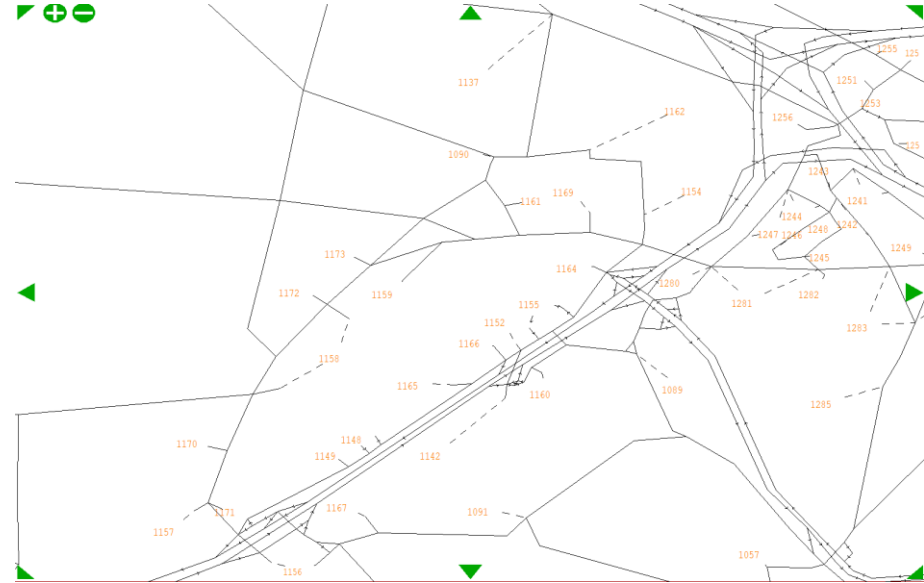
- Modèle routier = modèle de génération, distribution et affectation de trafic VL et PL.
- Modèle **ajusté** sur des données de calage disponibles : comptages autoroutiers (VL/PL), données « OBU » (PL), étude Orange 2019/2020 (PL), comptages ponctuels EIE Ariès (VL/PL, 2020).
- Consolidation de ces données issues de diverses sources pour en faire une **situation de calage cohérente et « moyenne »**, basée sur un jour ouvré moyen établi sur les 4 jours de trafics les plus élevés (du mardi au vendredi).

MODÈLE ROUTIER : RÉSEAU

MODÈLE CONSTRUIT À L'ÉCHELLE MACRO

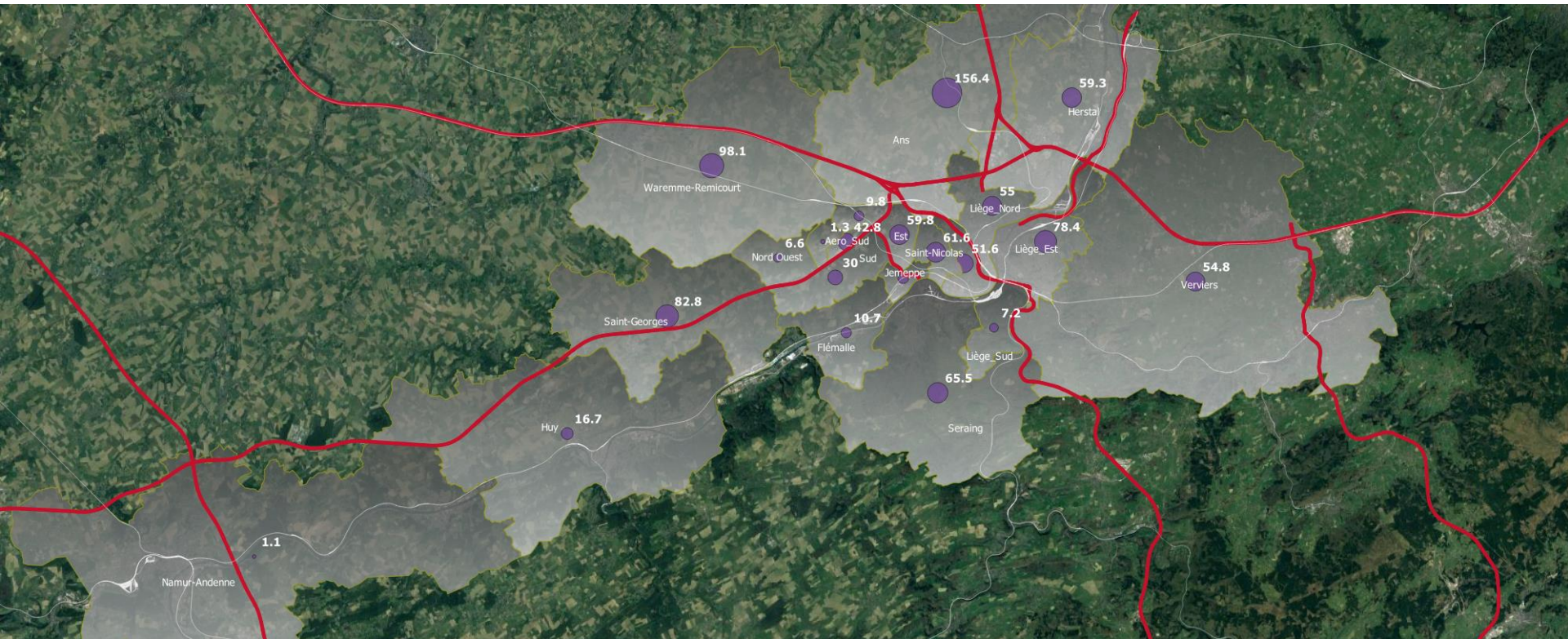


MODÈLE PLUS DÉTAILLÉ À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION LIÉGEOISE ET DE LA ZONE AÉROPORTUAIRE



MODÈLE TRANSPORT COLLECTIF

- Le modèle de choix modal permet de tester l'impact de la mise en œuvre de projets de TC sur la répartition de la demande entre VP et TC à destination de l'aéroport.
- 18 zones regroupant 80% de la demande totale à destination de l'aéroport durant l'HPM.

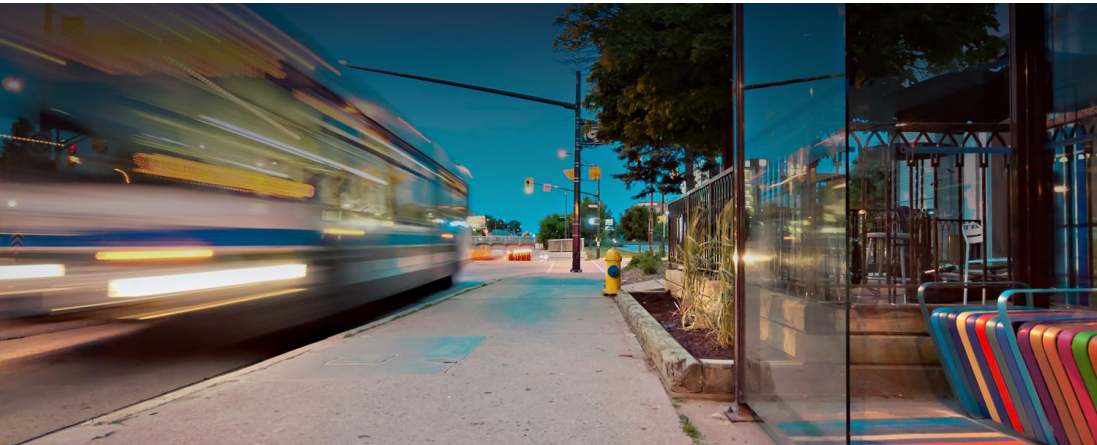


CAMPAGNE D'ENTRETIENS

- SPW Fonctionnaire délégué
- SPW Direction des Routes
- SPW Direction ITS
- Le TEC
- Commune d'Awans
- Commune de Grâce-Hollogne
- Commune de Flémalle
- Direction Communication/Branding Liège Airport
- Acteurs économique: secteur logistique 1^{ère} et 2^{ème} lignes

BILANS SOCIO-ÉCONOMIQUES

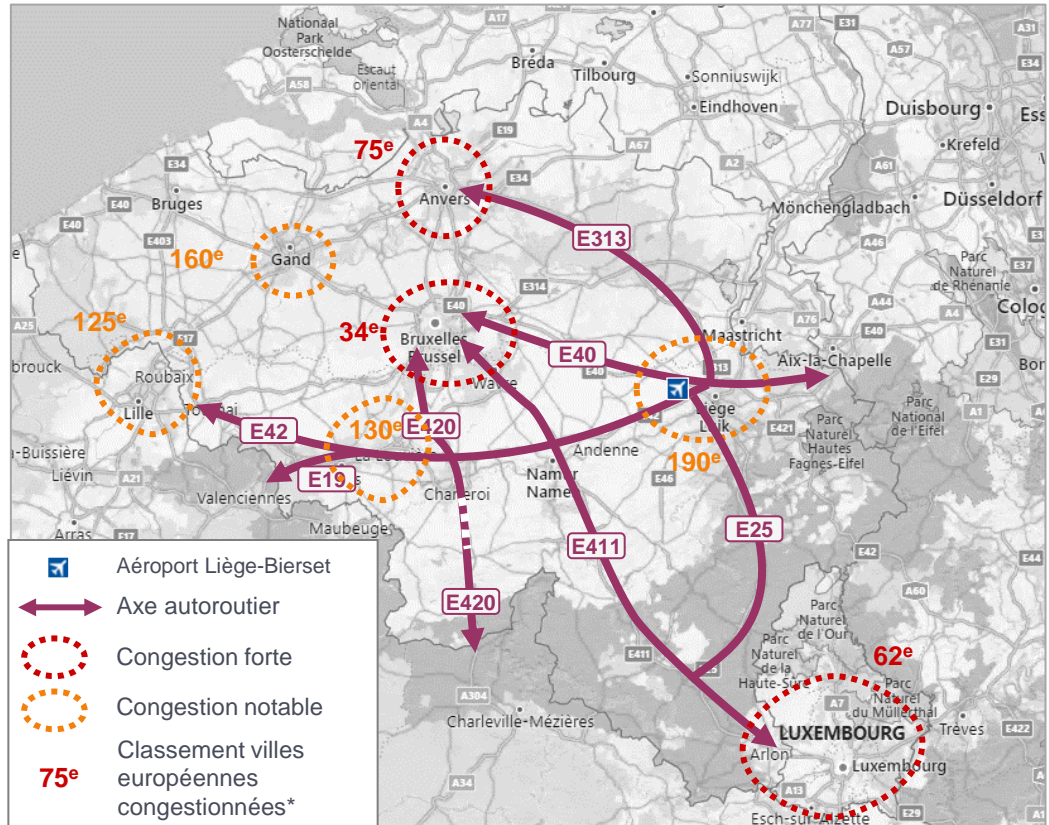
- Identification des mesures permettant de réduire les impacts du projet en matière de mobilité:
 - Recherche de bonnes pratiques mises en œuvre sur d'autres sites similaires;
 - Confirmation et actualisation des mesures déjà identifiées dans des études antérieures;
 - Propositions complémentaires du consultant.
- Description des mesures:
 - Comment/quoi?, objectif, coût, contribution, maturité, facilité de mise en œuvre, retombées, etc.
- Evaluation des mesures
 - Modélisations des mesures (simulations de trafic);
 - Analyse comparative des mesures par le biais d'analyses coûts-bénéfices et/ou d'analyses multicritères.
- Bilans: définition de la meilleure combinaison de propositions et évaluation des impacts cumulés.



4. Résultats provisoires: état des lieux / diagnostic

MODE ROUTIER : RÉSEAU GRANDE ÉCHELLE

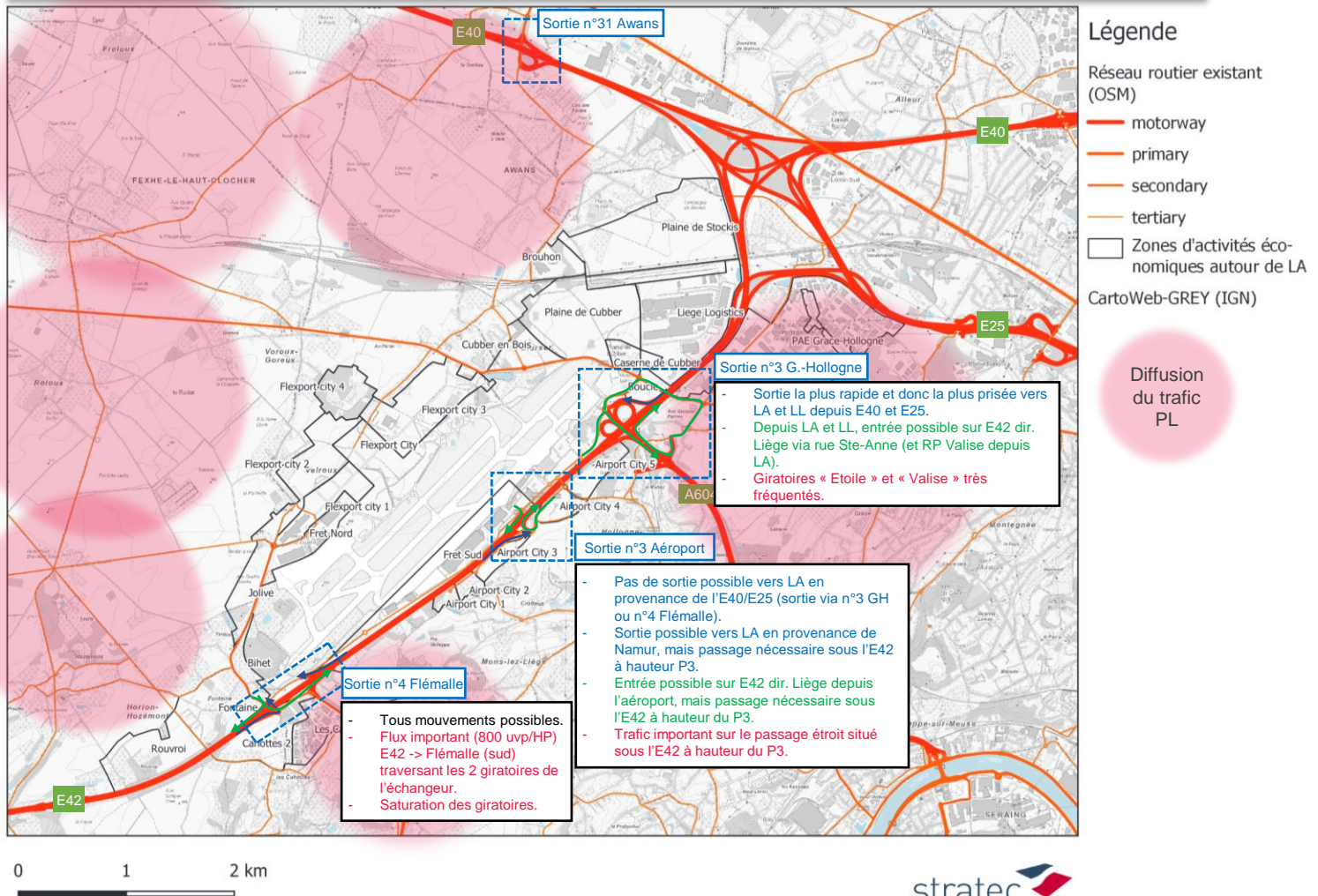
- L'aéroport de Liège-Bierset bénéficie d'une **excellente desserte autoroutière** vers le depuis la Belgique et l'étranger.
- Réseau autoroutier gratuit pour les voitures particulières, payant pour les poids lourds.
- Infrastructure routière de qualité variable, mais en nette amélioration depuis l'introduction du prélèvement kilométrique PL (01/04/2016).
- **Congestion importante** autour de certaines agglomérations qui peut perturber l'accès routier à l'aéroport en périodes de pointe.



* Classement TomTom des villes européennes les plus congestionnées en 2020 (sur 239 villes). Classement disponible à [ce lien](#).

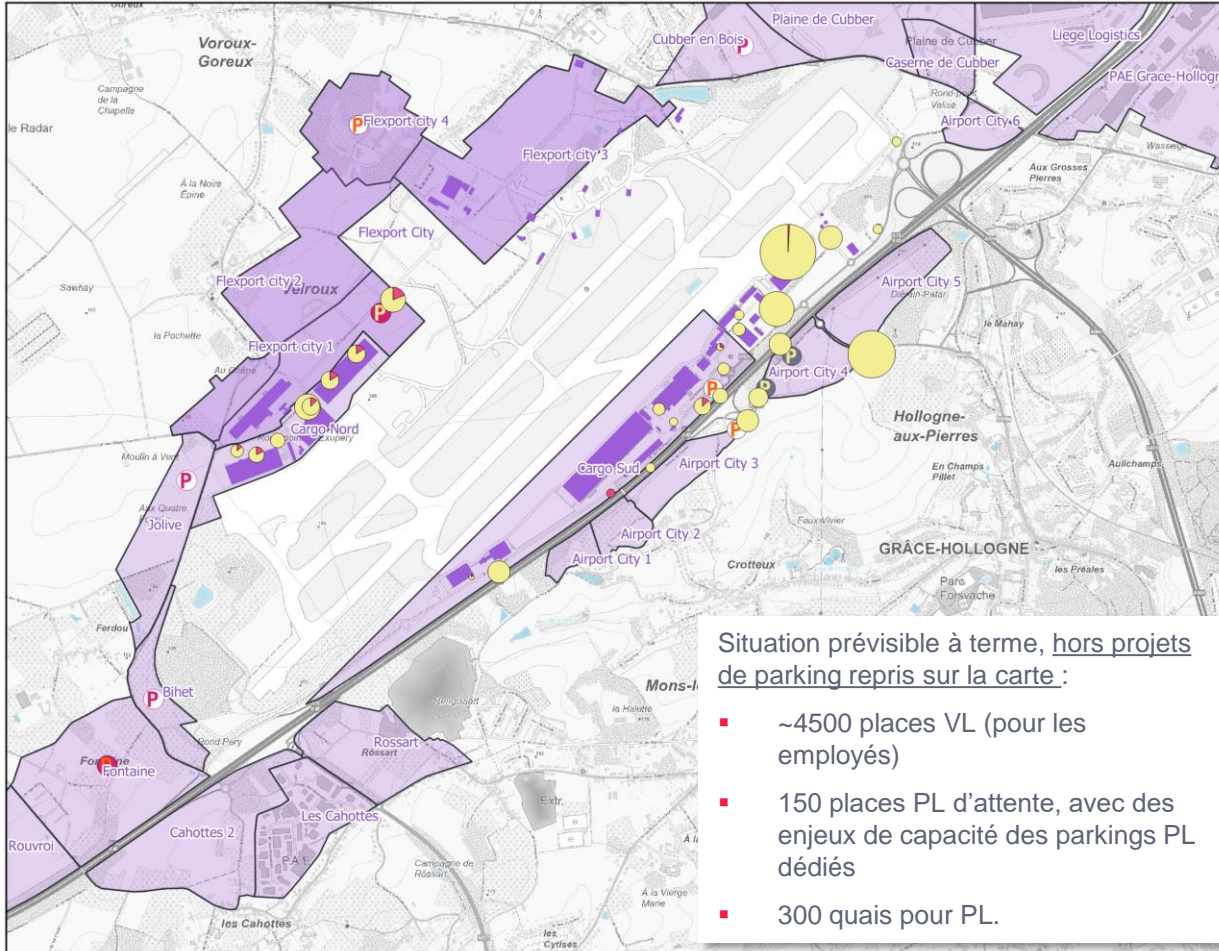
MODE ROUTIER : INCIDENCES

- Problèmes de congestion actuels et croissants.
- Problèmes de diffusion du trafic PL dans les localités voisines et incidences sur l'environnement (nuisances sonores, insécurité, etc.)



MODE ROUTIER : OFFRE DE PARKING

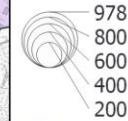
Offre existante et future de parkings dans la zone de l'aéroport de Liège-Bierset.



Légende

Parkings

Capacité des parkings VL+PL



- Places VL
 - Places attente PL
 - P VL en construction
 - P VL en projet
 - P VL/PL en construction (Alibaba)
 - P VL/PL en projet
 - P PL en projet
 - ZAE
- CartoWeb-GREY (IGN)

Situation prévisible à terme, hors projets de parking repris sur la carte :

- ~4500 places VL (pour les employés)
- 150 places PL d'attente, avec des enjeux de capacité des parkings PL dédiés
- 300 quais pour PL.

0 1 2 km

stratéc

TRANSPORT COLLECTIF : RÉSEAU BUS

■ Offre

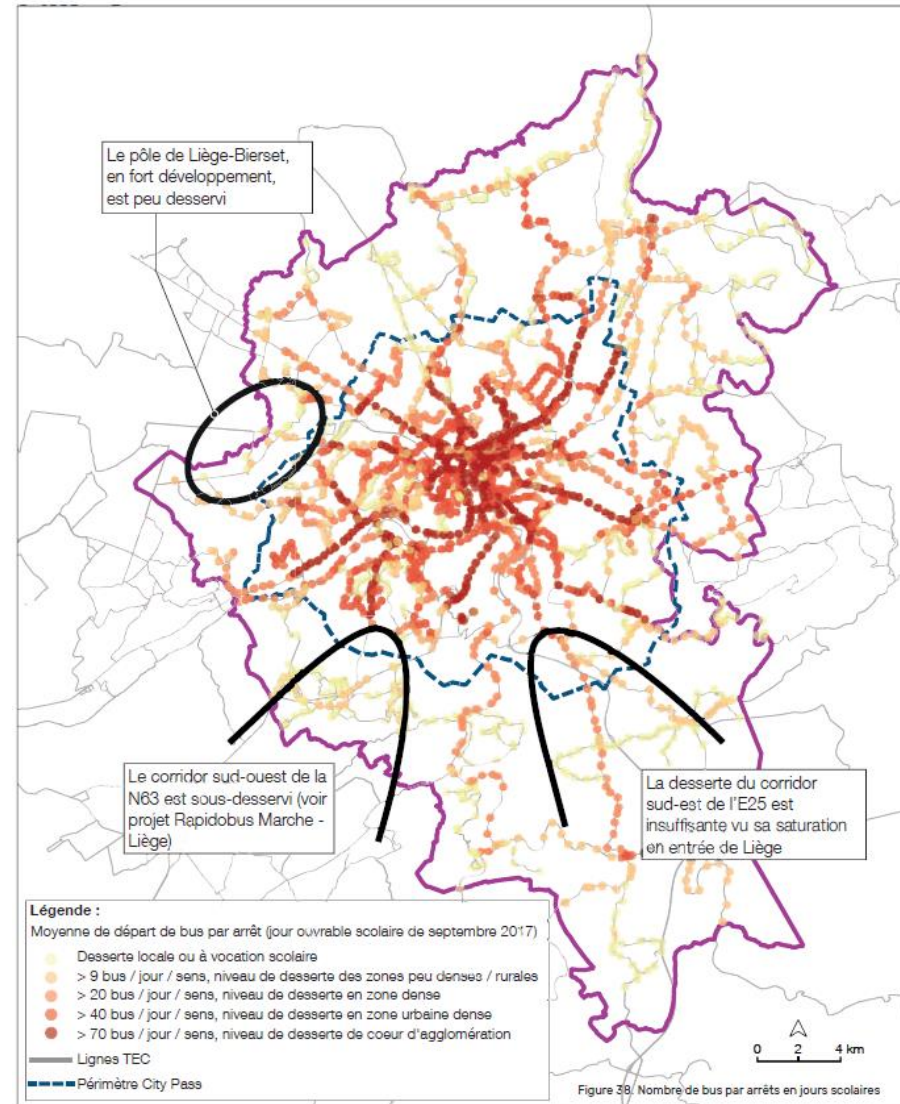
- **Polarisation** du réseau dans le sillon de la Meuse et dans la zone urbaine dense intraring : concentration de ~100 lignes bus TEC dont 14 à forte fréquence ;
- 150 lignes de bus en jours ouvrables scolaires, dont deux tiers sont polarisées sur le centre de l'agglomération.
- Le **pôle de Liège-Bierset est peu desservi**.

■ Demande

- 225.000 voyageurs par jour aux portes de Liège sur les 14 axes bus structurants;
- 78 % des voyageurs du TEC en Province de Liège enregistrés au cœur de l'arrondissement (zone CityPass).

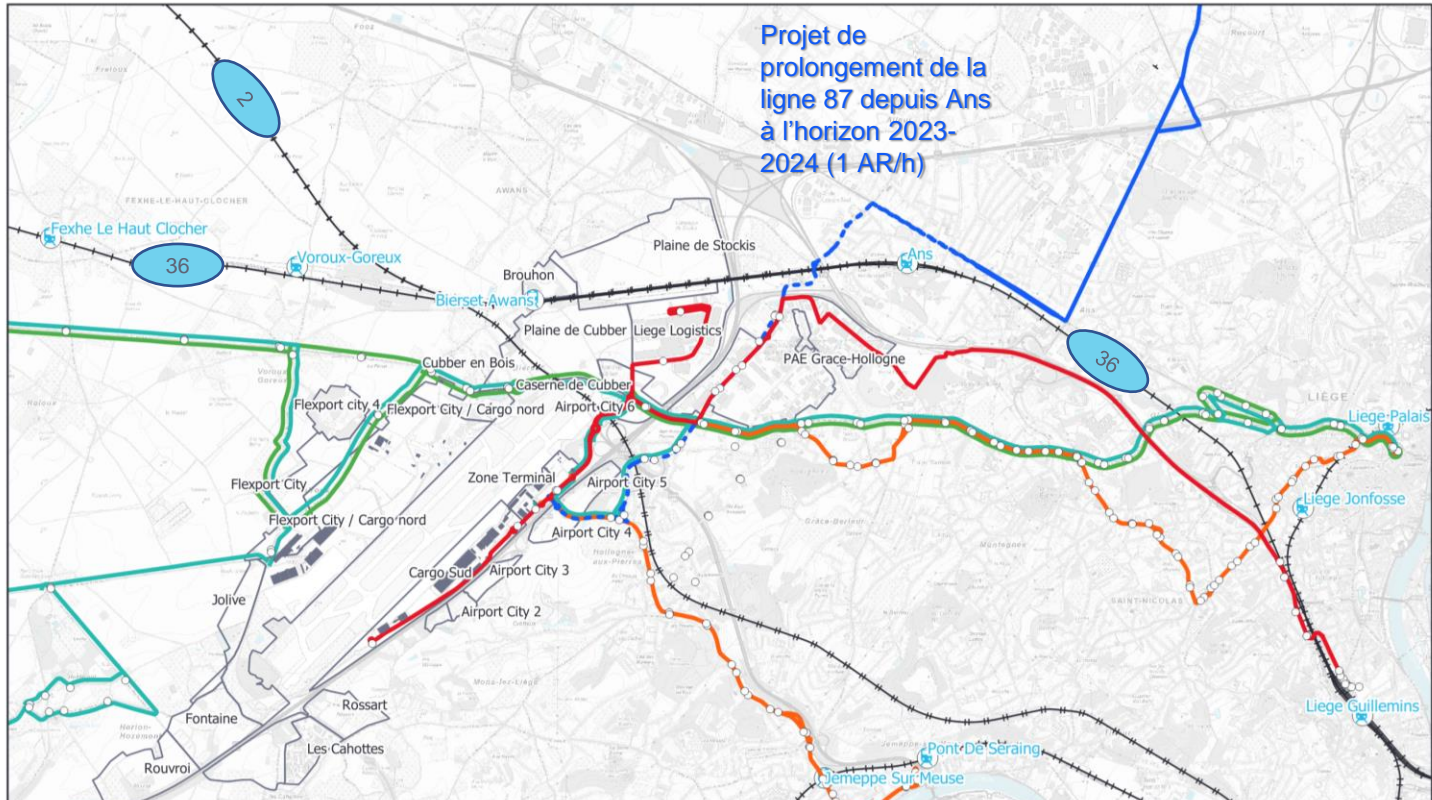
■ Perspectives d'évolution

- Tram en rive gauche (mise en service 2022);
- 14-15 axes bus structurant la zone urbaine dense, dont potentiellement 4-5 axes BHNS hautement capacitaires (notamment la L112 St-Nicolas – Ans) et 10 axes « Chronobus » (enjeux de régularité, temps de parcours) (études en cours);
- Projets de bus de rocade;
- Réflexions sur des lignes Express interurbaines (en cours).



Source: PUM, 2019

TRANSPORT COLLECTIF : RÉSEAUX BUS / SNCB



Légende

- Arrêts bus TEC
 - Lignes bus TEC
 - L53 St-Lambert - Bierset - G.Hollogne - Jemeppe
 - L57 Guillemins - Bierset (LA)
 - L83 Liège - Bierset - Omal - Hannut
 - L85 Liège - Bierset - Stokay - Amay - Huy
 - L87 Bierset (LA) - Ans - Rocourt - Liers : Existant
 - - - L87 Bierset (LA) - Ans - Rocourt - Liers : nouvel itinéraire
 - 🚉 Gares SNCB
 - Lignes ferroviaires
 - En activité
- CartoWeb-GREY (IGN)

Lignes TEC	Type	Maillage	But
53, 57	Urbaine	De Proximité	Desserte fine des quartiers
83, 85, 87	Interurbaine	Longue distance	Contribution à la desserte de l'ensemble de l'agglomération

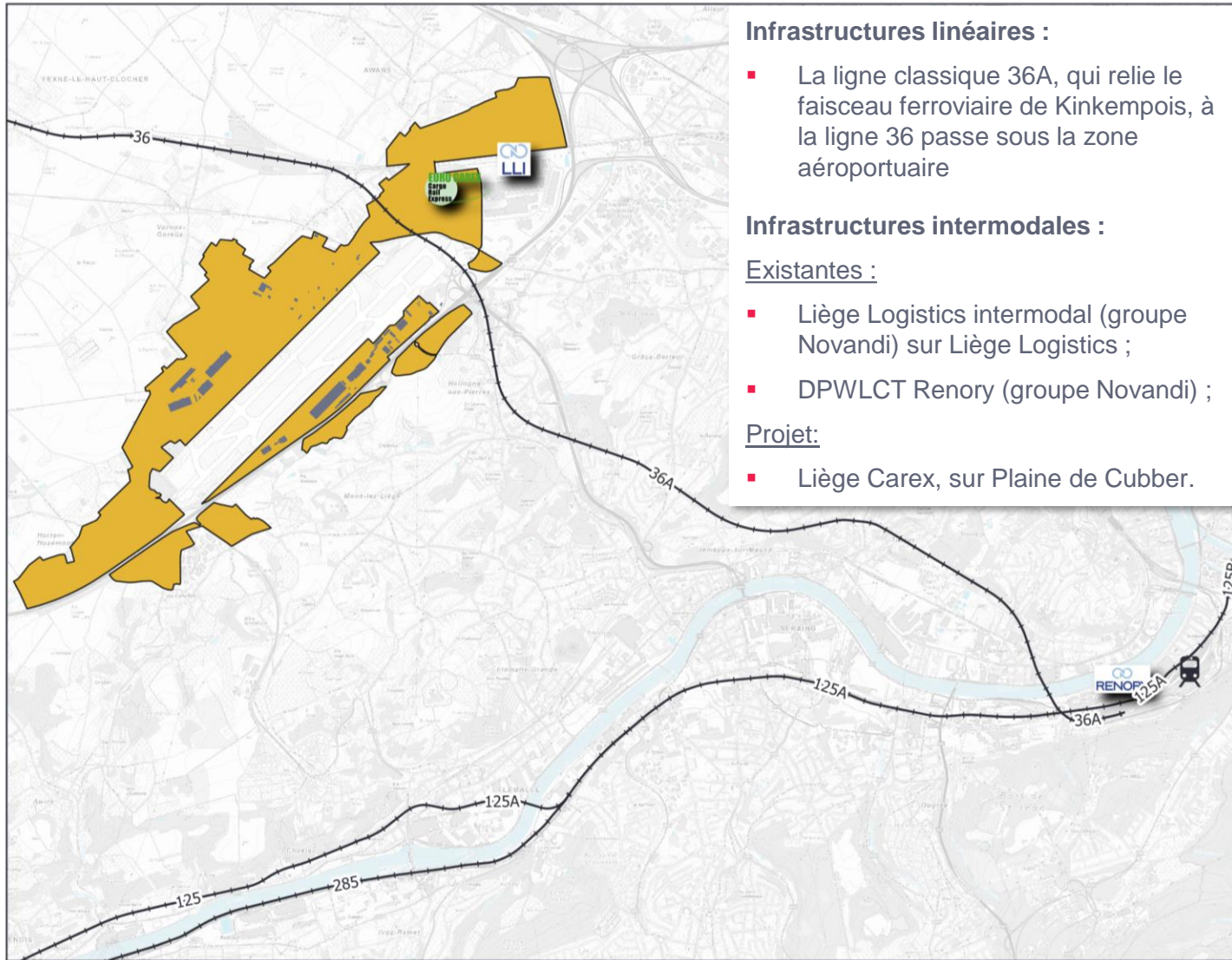
Le profil hebdomadaire des montées-descentes à l'arrêt TEC Liège Airport semble plutôt correspondre à des **employés** qu'à des voyageurs aériens pour la période analysée (février 2020), avec environ 10 000 voyageurs TEC par an à cet arrêt.

Lignes ferroviaires SNCB :

- La ligne 36 relie Liège à Leuven et Bruxelles et dessert notamment la gare de Bierset-Awans.
- La LGV2 vers Bruxelles offre l'opportunité d'un éventuel accès à la grande vitesse, mais nécessiterait des investissements supplémentaires (matériel roulant pour le fret et infra).

0 1 2 km

TRANSPORT FRET: OFFRE FERROVIAIRE



Infrastructures linéaires :

- La ligne classique 36A, qui relie le faisceau ferroviaire de Kinkempois, à la ligne 36 passe sous la zone aéroportuaire

Infrastructures intermodales :

Existantes :

- Liège Logistics intermodal (groupe Novandi) sur Liège Logistics ;
- DPWLCT Renory (groupe Novandi) ;


Projet:

- Liège Carex, sur Plaine de Cubber.


Légende

Equipements ferroviaires


 Terminal rail-route
Liège Logistics Intermodal (LLI)


 Terminal trimodal
DPWLCT Renory (Angleur)

 Terminal rail-route
Liège Carex (projet)

 Gare de formation
Kinkempois (L36A)

Lignes ferroviaires

 Lignes fret (et passagers)
principales en activité

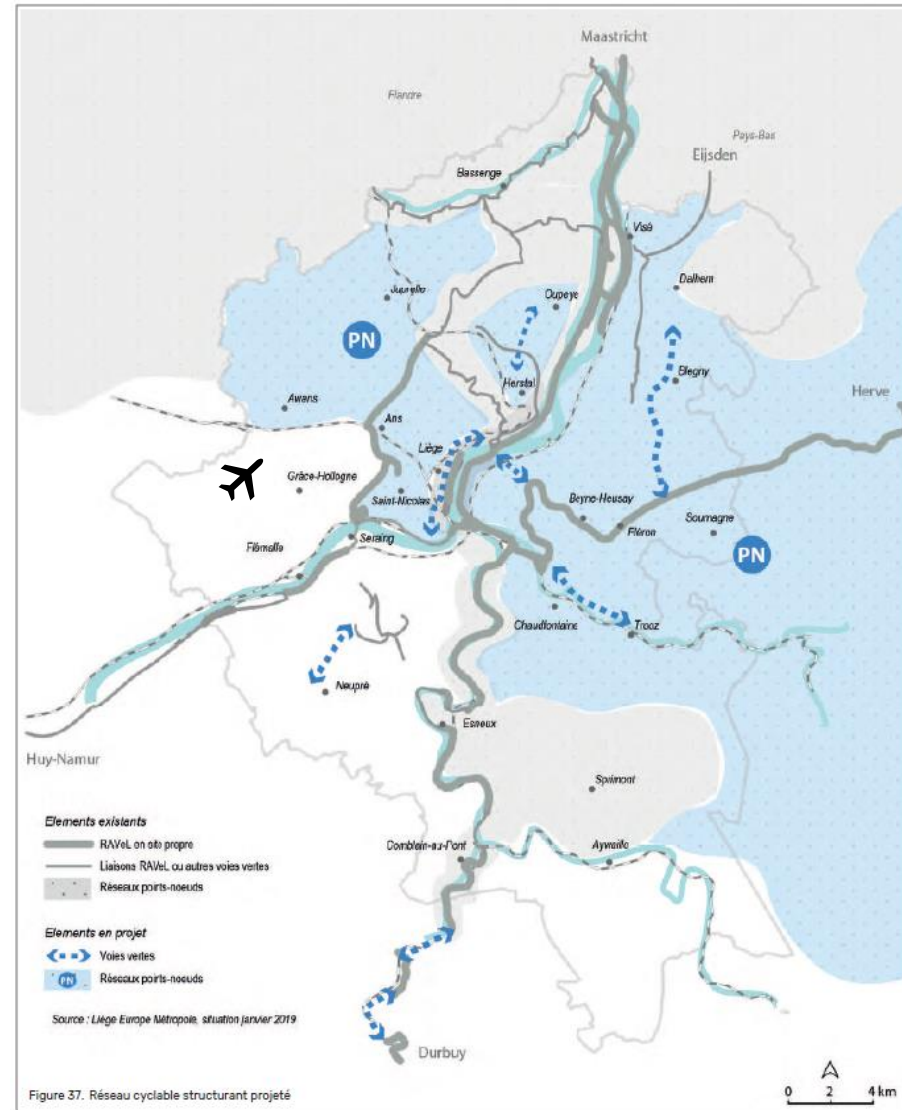
 Zones d'activités
en développement

CartoWeb-GREY (IGN)

0 1 2 km

MODES ACTIFS : VÉLO À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

- **Demande**
 - À Liège, croissance nette (x4 en 10 ans), mais une part modale qui reste faible (2% des déplacements)
- **Offre**
 - Seulement 15% de voiries **sécurisées** ;
 - Lacunes en matière de **revêtement** ;
 - Offre de **stationnement** insuffisante, peu structurée ;
 - Situation contrastée pour **l'intermodalité**: service de haute qualité à Liège-Guillemins, mais faible dans les autres pôles d'intermodalité (gares, arrêts) ;
 - RAVeL le plus proche de Bierset (à ~4-5 km à vol d'oiseau à l'est du Terminal): L210-L212 reliant Ans à Seraing via Bonne Fortune.
- **Projets / développements**
 - **Réseau points nœuds (PN)** dépassant le RAVeL (2500 km en Province de Liège) -> **pas de desserte de Grâce-Hollogne** ;
 - Liaisons structurantes / « corridors vélos » (cf. flèches bleues) -> **pas de liaison à proximité de la zone aéroportuaire**.

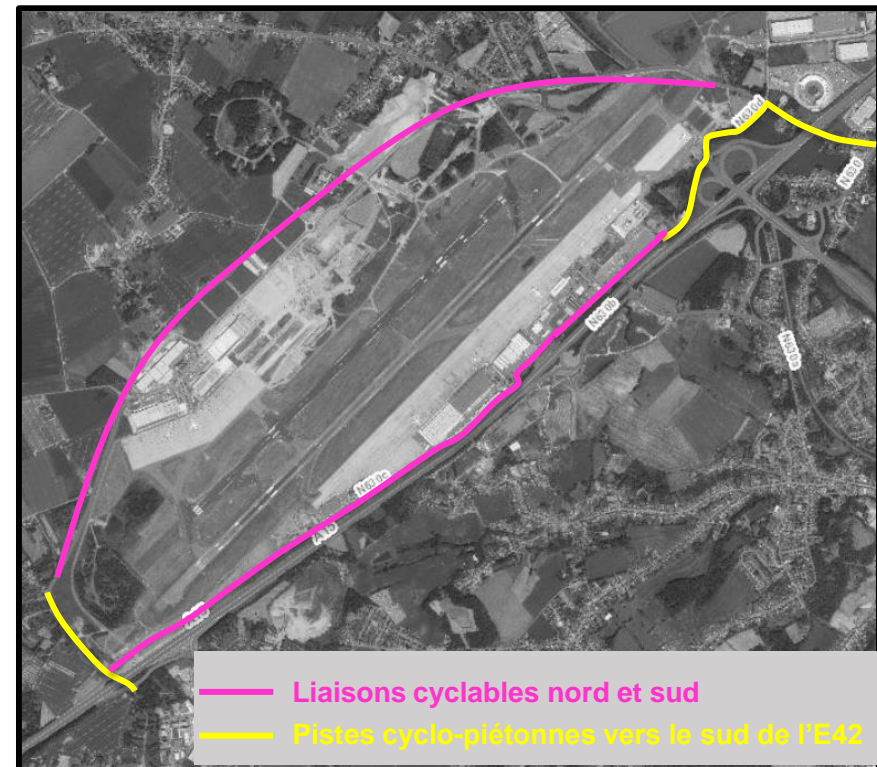


Source: PUM, 2019

MODES ACTIFS À L'ÉCHELLE DE LA ZONE AÉROPORTUAIRE LIÈGE-BIERSSET

Cheminements cyclables

- Insertion de cheminements cyclables (dans l'esprit des « corridors vélo » du PUM) à la fois :
 - Dans la zone Nord : nous veillerons à bonne insertion des projets cyclables « contournement nord » dans une logique de véritable réseau cyclable ;
 - Dans la zone sud, l'objectif est de proposer l'insertion des liaisons d'ores et déjà envisagées dans le périmètre aéroportuaire à un réseau cyclable structurant à plus large échelle, celle de l'agglomération (RAVeL Ans-Seraing).
- Chacune de ces propositions identifiera sa contribution potentielle à l'objectif d'augmentation des parts modales des modes actifs conformément à la vision FAST 2030 et au PUM.



MODÈLES ET BILANS

- Résultats prévus en novembre



Séance de questions



strattec



DES TRANSPORTS DURABLES DANS UNE SOCIÉTÉ DYNAMIQUE

STRATEC S.A.

Avenue Adolphe Lacomblé
69-71 boîte 8
1030 Bruxelles
Belgique

+32 (0) 2 738 78 83
m.bogaert@strattec.be

**SO
WA
ER**



Pour des demains durables



Comité d'accompagnement
pour l'aéroport de Liège
22 septembre 2021



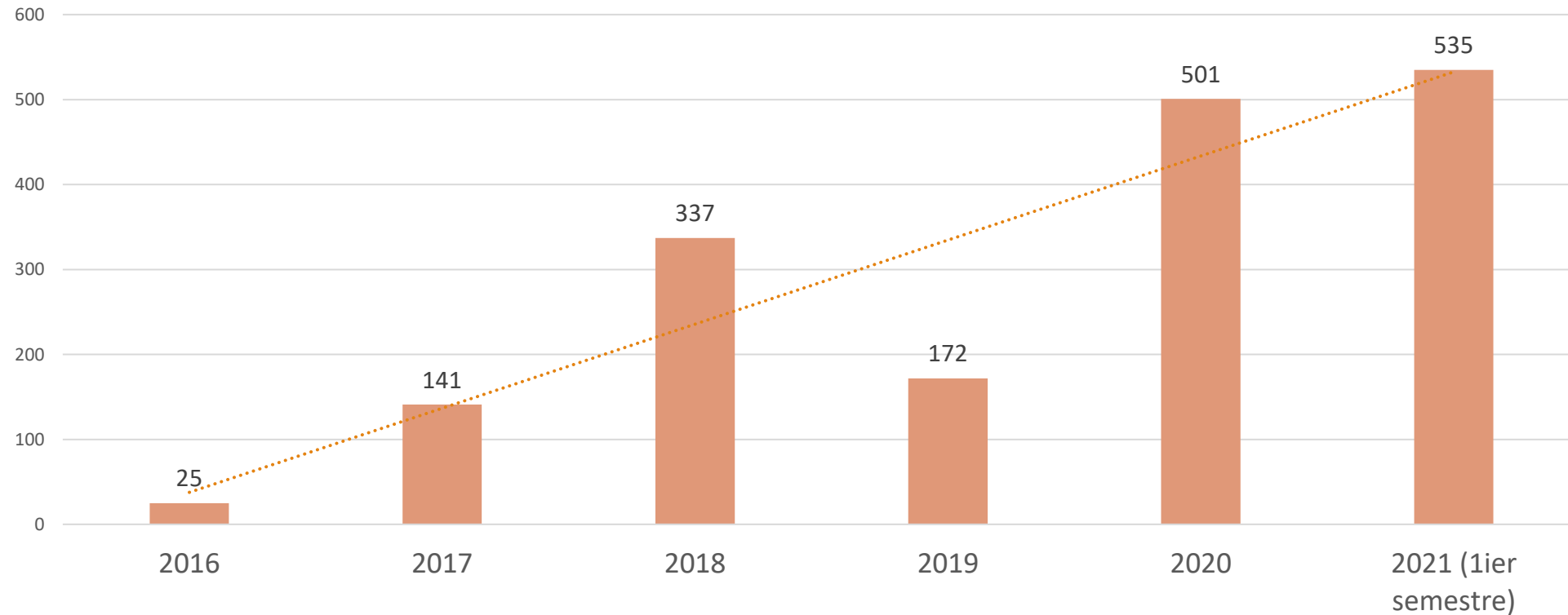


Plaintes « bruit »

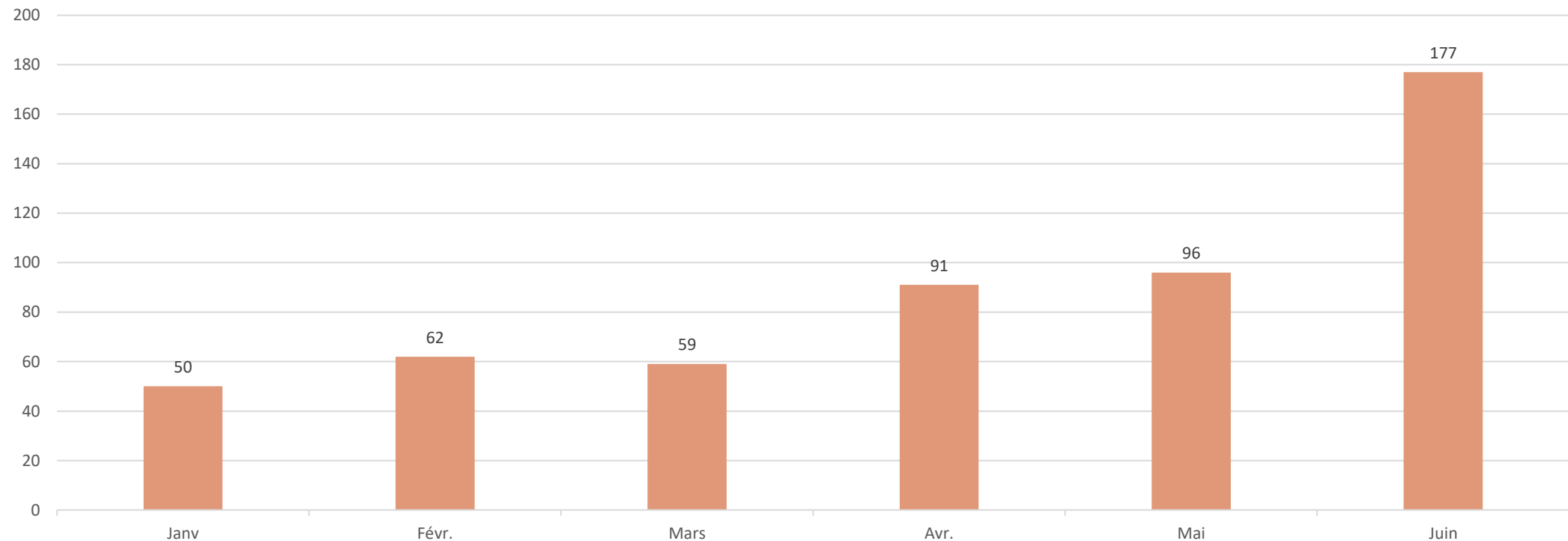
1^{er} semestre 2021



Evolution annuelle des plaintes « bruit »

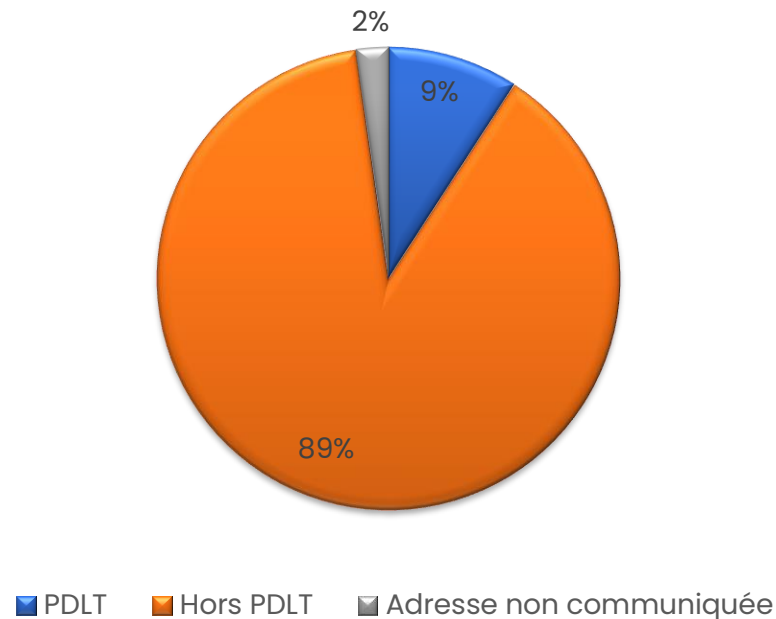


Evolution mensuelle des plaintes « bruit »



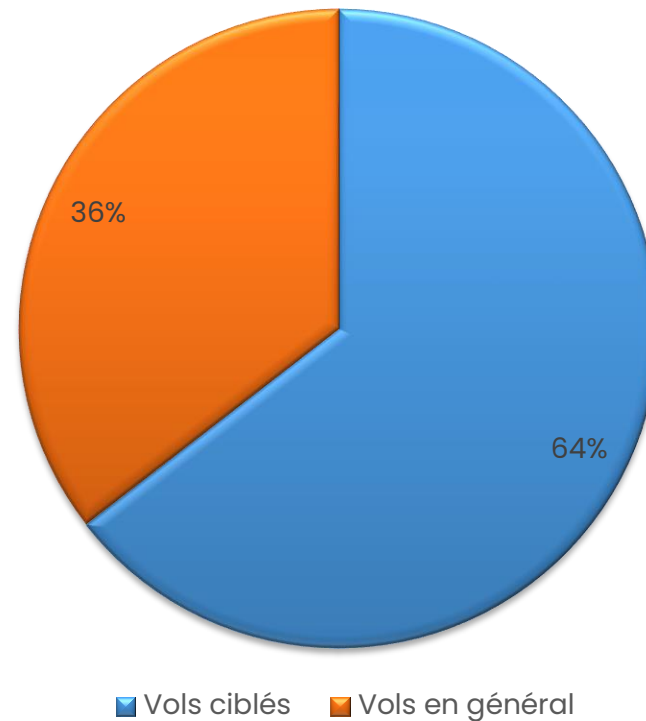
Sur le premier semestre de 2021, 535 plaintes reçues de 253 riverains

Répartition des plaintes « bruit » par rapport au PDLT

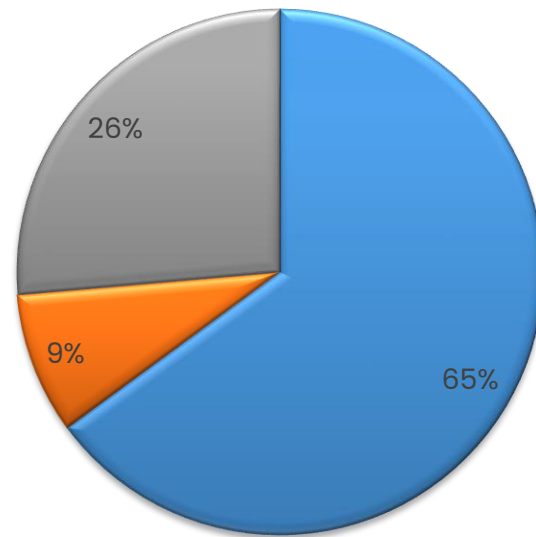


Les 535 plaintes « hors PDLT » se répartissent sur 44 communes dont 17 sont concernées par le PDLT. Sur les 15 communes où il y a le plus de plaignants situés en dehors du PDLT (> à 5), 11 sont concernées par le PDLT.

Répartition des plaintes « bruit » par vols ciblés ou non

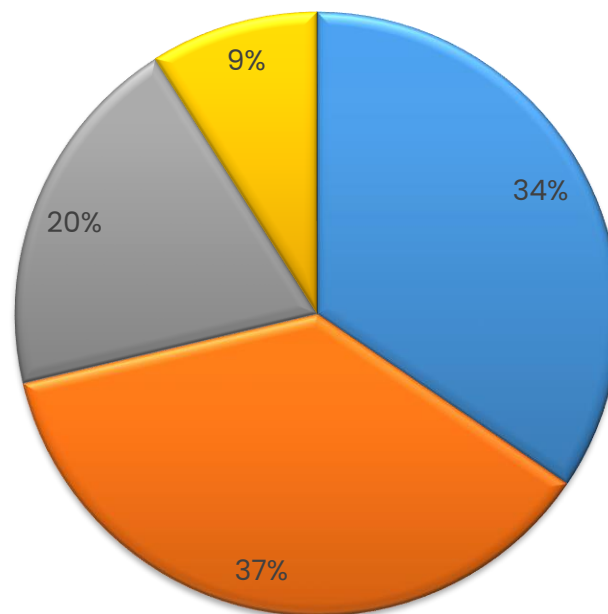


Nombre de vols concernés par les plaintes



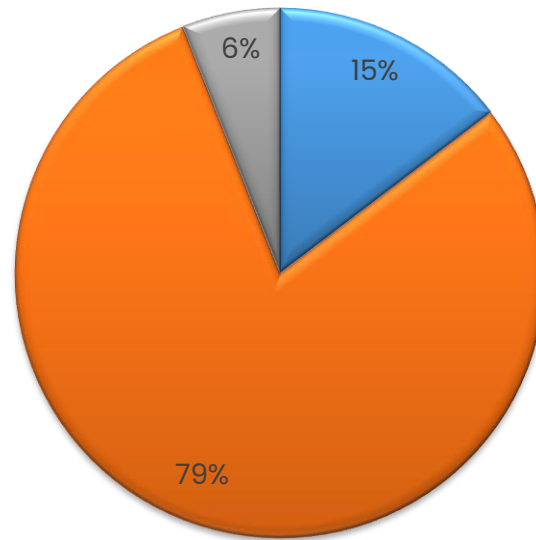
■ un vol ■ entre 2 à 5 vols ■ plus de 5 vols

Répartition des plaintes avec vols ciblés par plages horaires



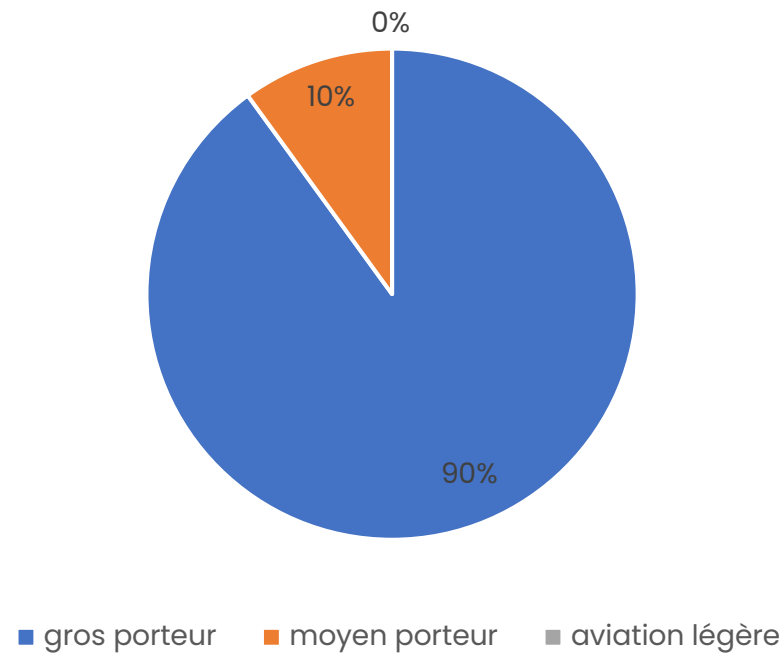
■ Vols jour ■ Vols nuit ■ Vols en soirée ■ H24

Répartition des plaintes avec vols ciblés par rapport au sens d'utilisation de la piste



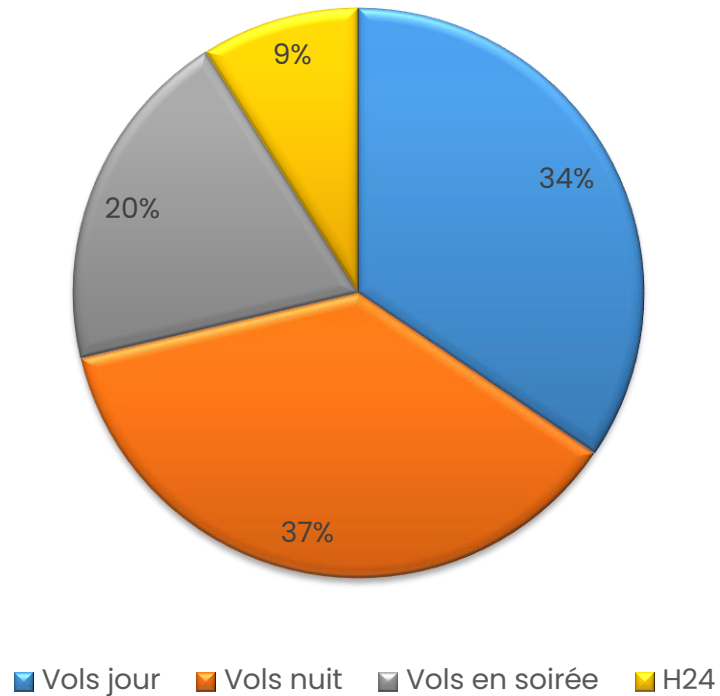
■ Vol en sens inverse ■ Vol en sens habituel ■ Non concerné

Répartition des plaintes avec vols ciblés par type d'avion

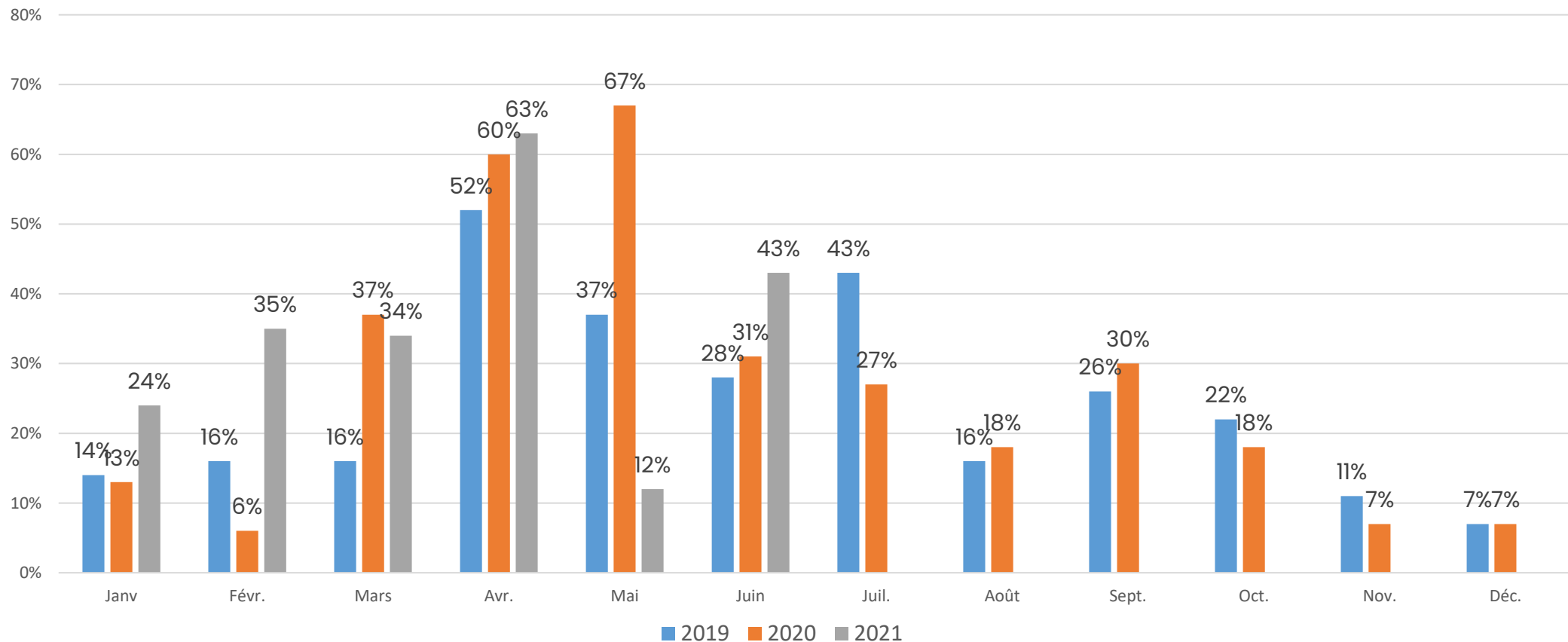


En 2020, en moyenne 41 gros porteurs sur 24h.
Sur le premier semestre de 2021, en moyenne 50 gros porteurs sur 24h.

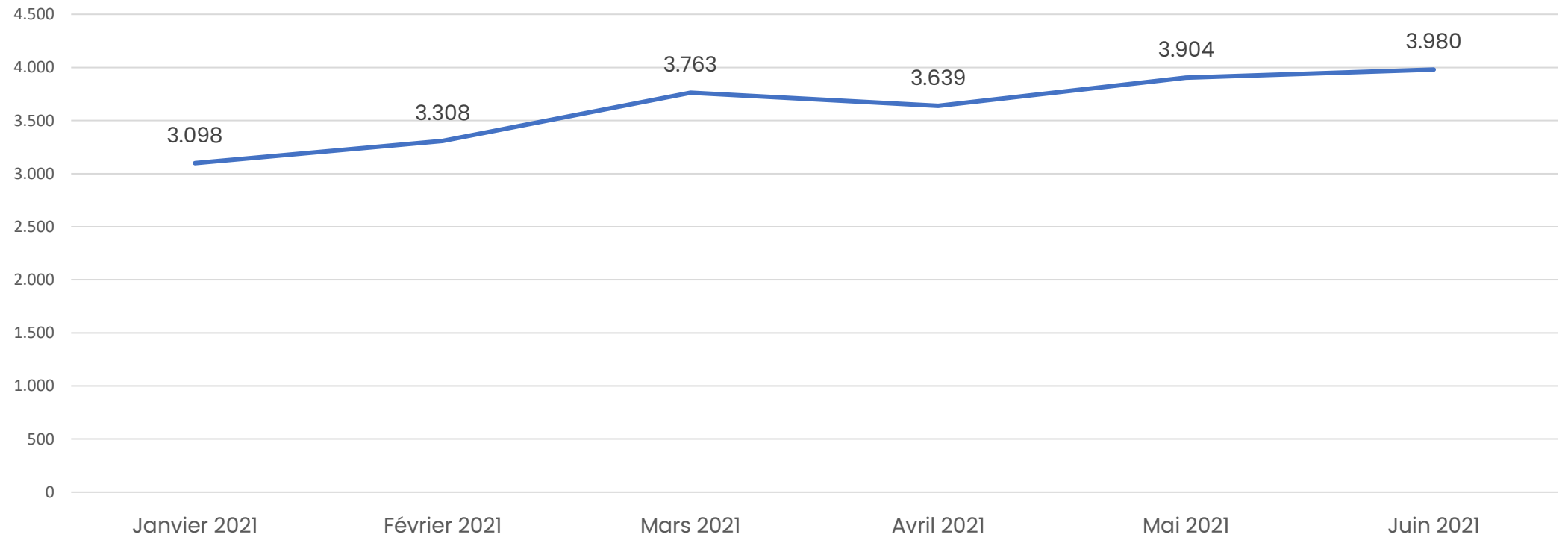
Répartition des plaintes liées aux gros porteurs par plage horaire



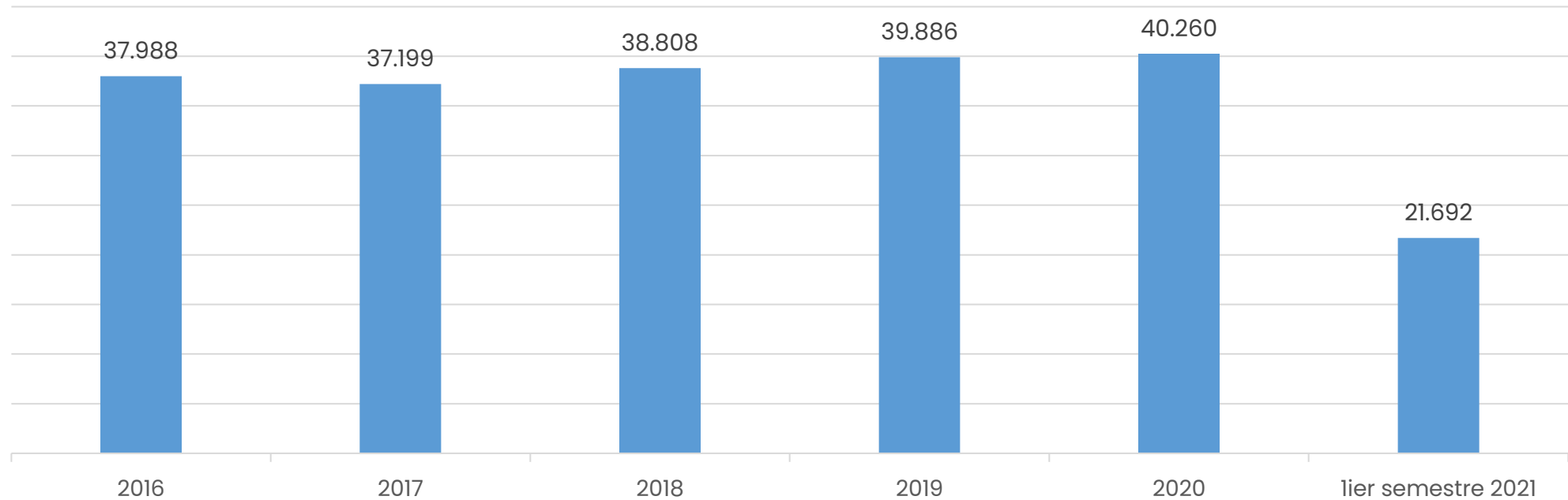
Evolution mensuelle de % de vols en sens inverse depuis 2019



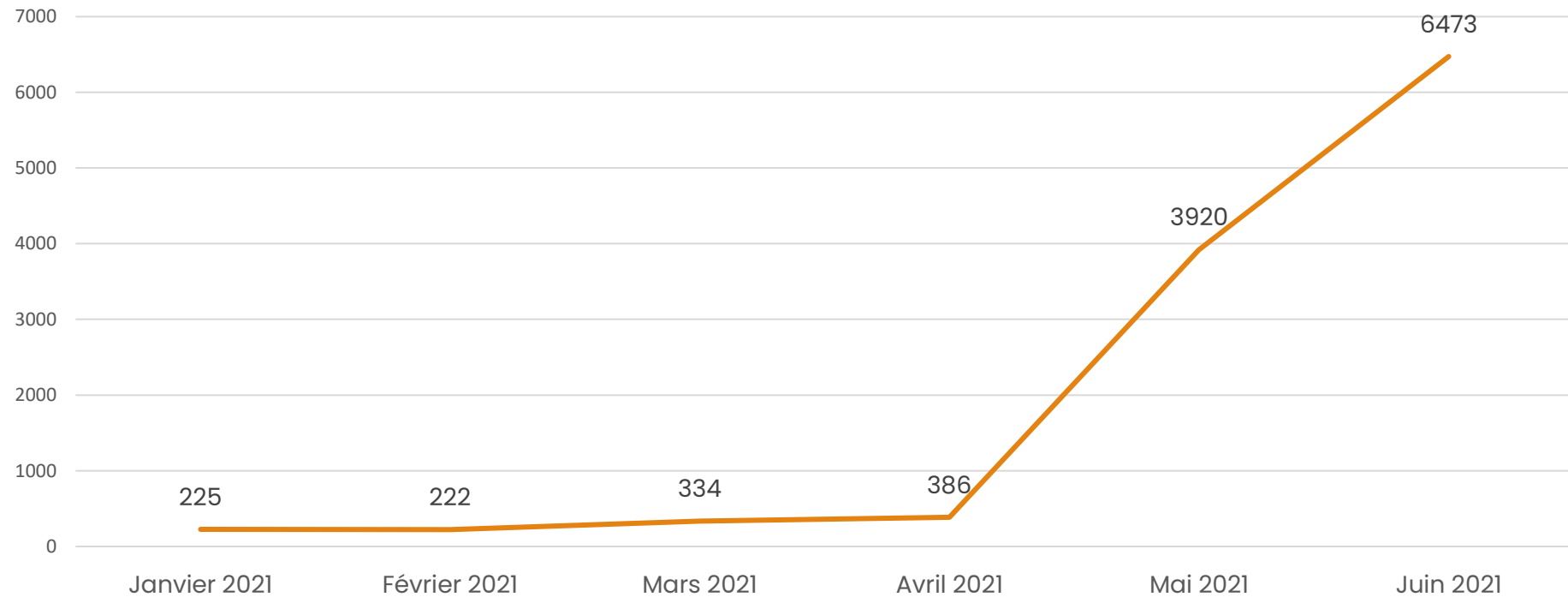
Evolution mensuelle des mouvements d'avions



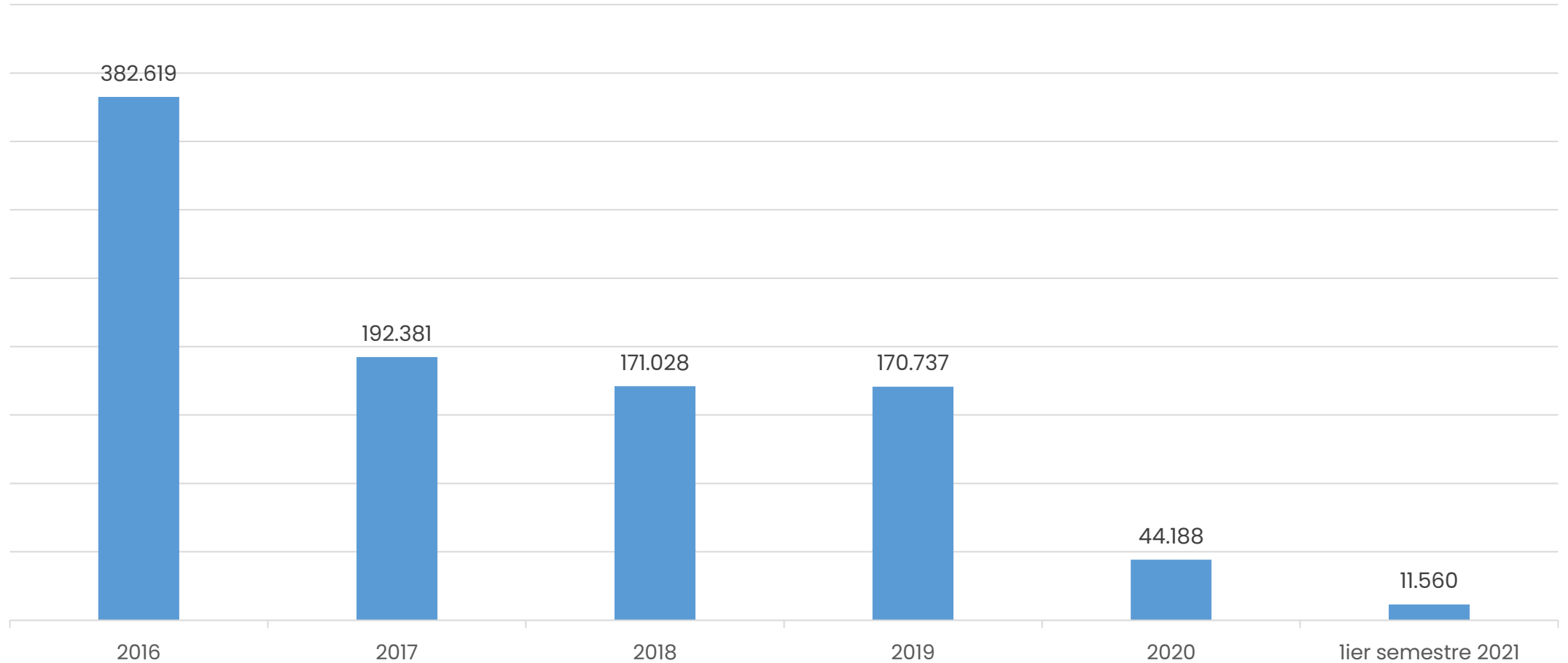
Evolution annuelle des mouvements d'avions



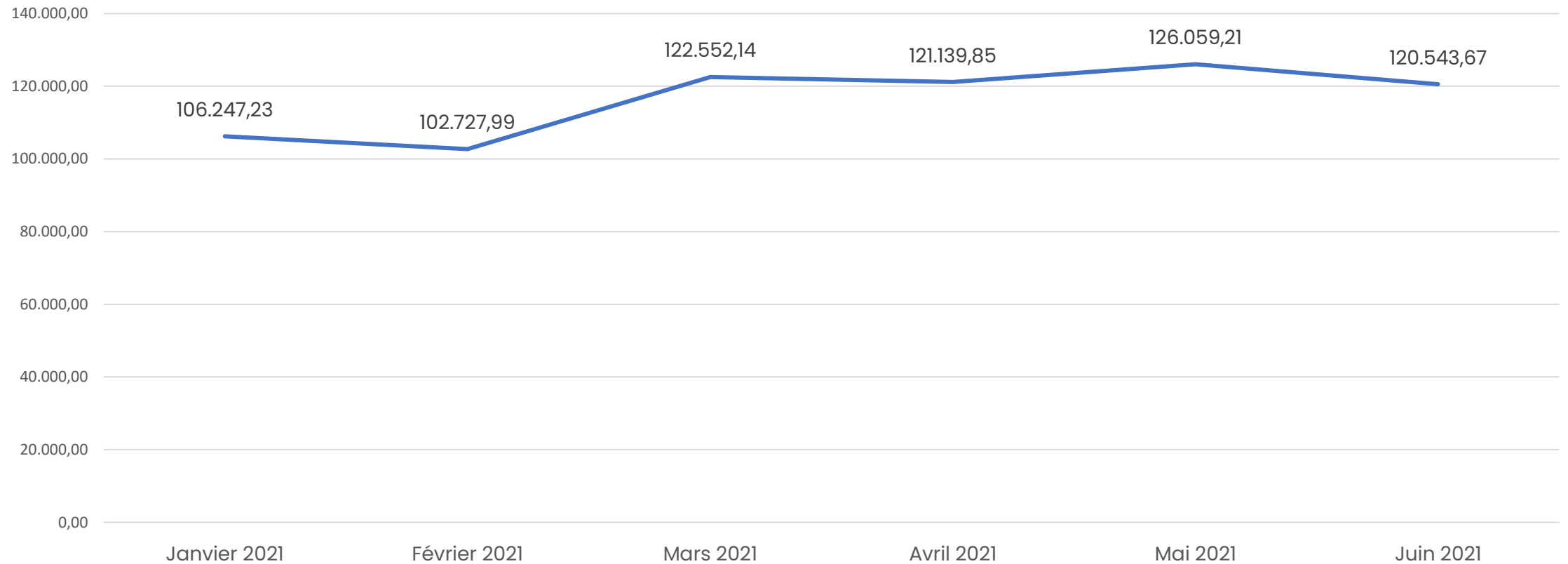
Evolution mensuelle des passagers



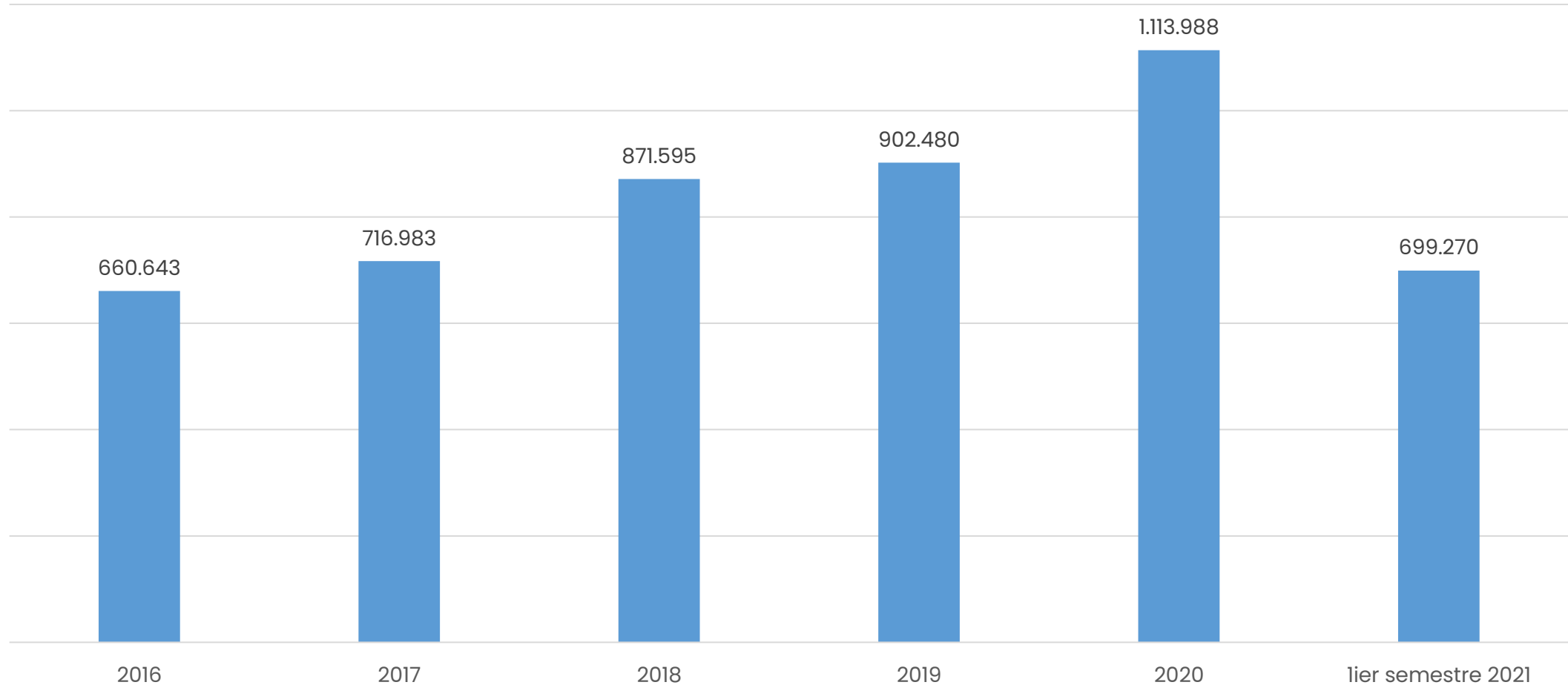
Evolution annuelle des passagers



Evolution mensuelle du fret (en tonnes)



Evolution annuelle du fret (en tonnes)



Traitement des plaintes

- 79% des plaintes du premier semestre 2021 ont été traitées et 2% sont en attente d'informations de la part des riverains pour être traitées (situation au 13/07/2021)
- 96% des plaintes concernent l'aéroport de Liège et 4% des vols militaires ou des vols d'un autre aéroport
- 89% des plaintes traitées concernent des vols qui ont respecté les procédures en vigueur
- 23 plaintes traitées concernent des trajectoires inhabituelles
- 26 plaintes traitées concernent des vols avec dépassement des valeurs cibles au droit du réseau de sonomètres
- 81% des plaintes avec vols ciblés concernent des décollages en sens normal et 11% concernent des décollages en sens inverse

SOWAER

www.sowaer.be

Numéro gratuit : 0800/25 747

